



PAPI d'intention du Drac

Réunion du comité consultatif du 21 janvier 2019

PAPI d'intention du Drac

Comité consultatif du 21 janvier 2019

- **Introduction**
 - **Contexte historique et hydromorphologique (Burgéap)**
 - Contexte réglementaire et gestion du risque inondation (DDT38, GAM)

Présentation du diagnostic de territoire et des actions du PAPI d'intention

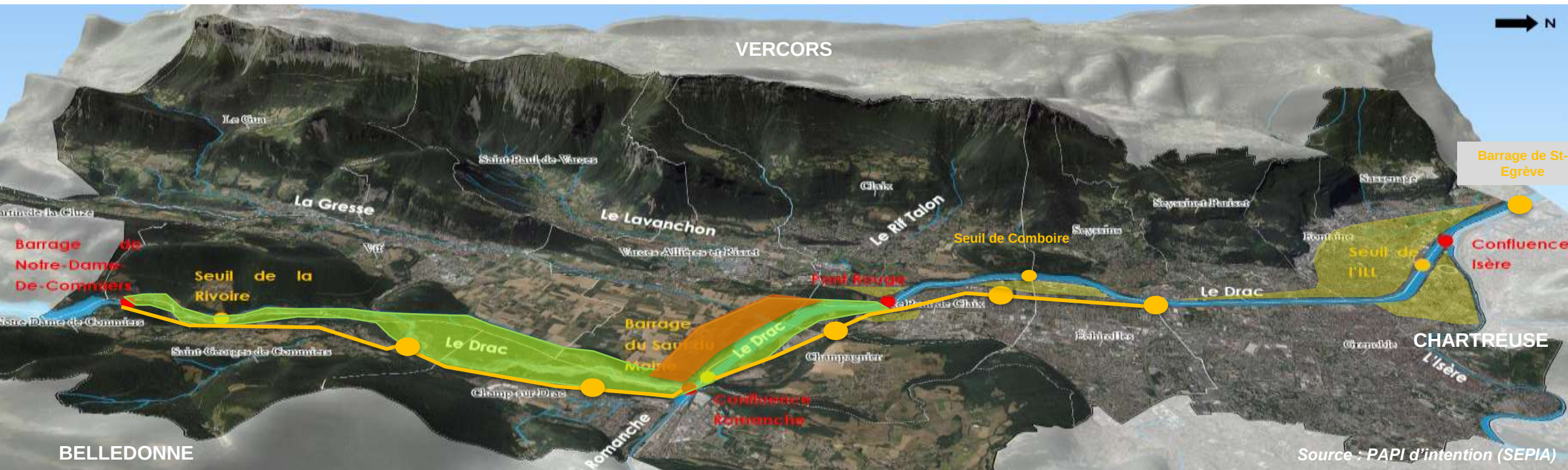
Cadrage de la communication, concertation, consultation du public

Introduction

- **Objet de la présentation**
 - Replacer le Drac dans son contexte historique
 - Présenter les grands fonctionnements hydro-sédimentaires et les enjeux potentiellement exposés
 - Introduire les motivations du PAPI
- **Sources d'information**
 - Dossier de candidature du PAPI d'intention (SEPIA, 2018, pour SYMBHI)
 - Diagnostic territorial de la SLGRI (SEPIA, 2017, pour SYMBHI)
 - Etude hydro-écomorphologique (BURGEAP, 2017 pour RNR / EDF)
 - Etude hydrologique (HYDRETUDES, 2017, pour DDT38/SSR)
 - Etude d'inondabilité (en cours) (INGEROP, 2018 pour DDT38/SSR)
 - Etudes du seuil de l'ILL (ARTELIA, 2015)
 - Données ADIDR, Denis COEUR

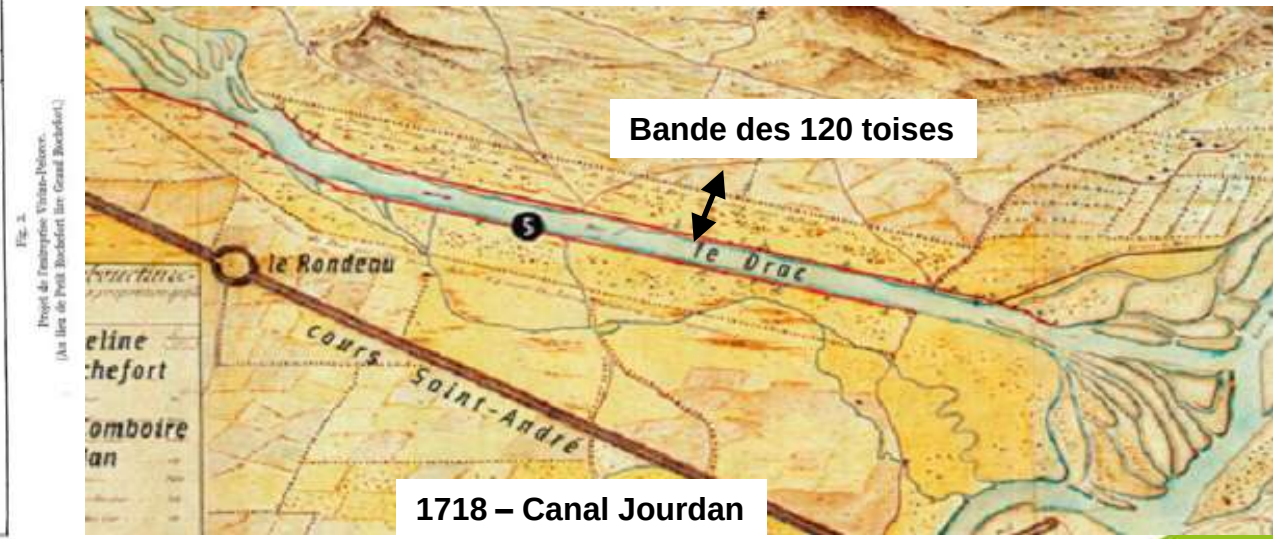
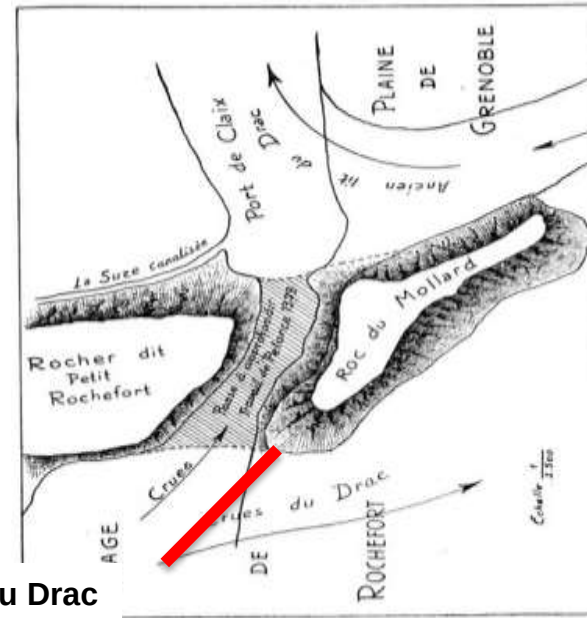
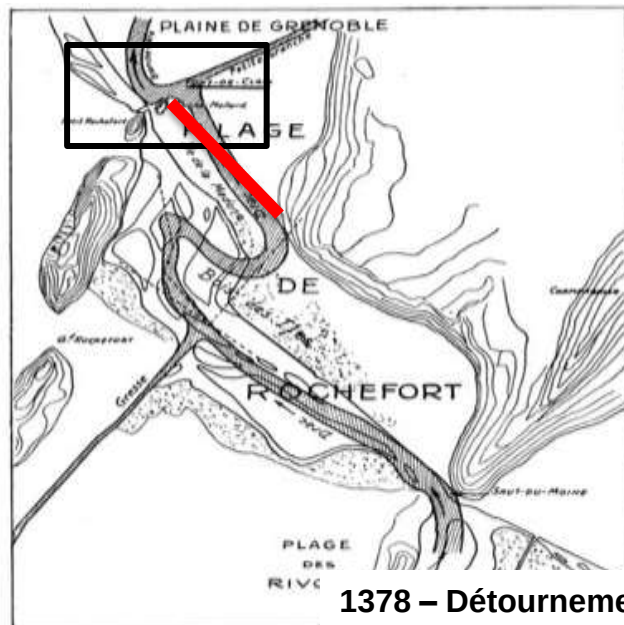
Un territoire chargé d'histoire

- De multiples enjeux sur un linéaire de 25 km
 - biens / personnes potentiellement vulnérables :
 - 83 800 personnes, 12 000 logements,
 - 9 000 entreprises, 45 000 emplois, 18 ICPE, 2° pôle R&D en France
 - production AEP (captages de Rochefort) : 150 000 habitants
 - hydroélectricité : de ND de Commiers à St Egrève (660 GWh)
 - RNR des Isles du Drac : 800 ha d'espaces naturels préservés



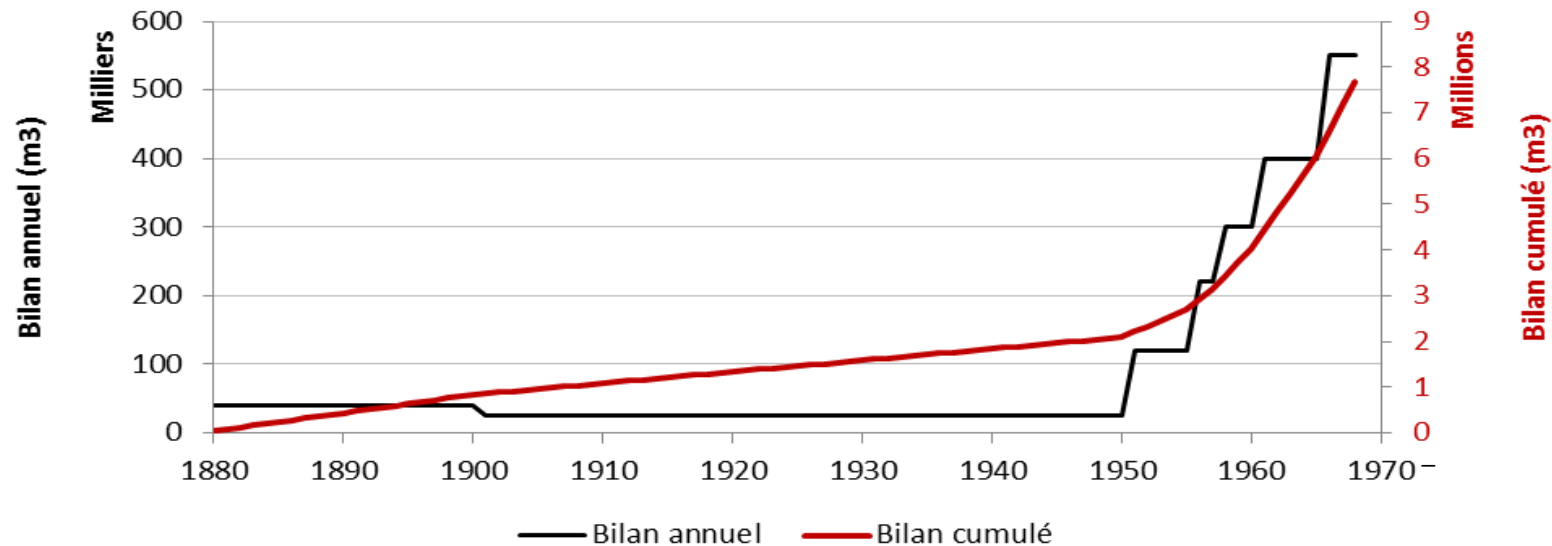
Un territoire chargé d'histoire

- Un « dragon » qu'on a cherché à maîtriser par le passé
 - de nombreuses crues dévastatrices : 1733-40, 1816-43-56, 1928-40
 - acteurs : Ville de Grenoble, parlement de Dauphiné, Etat, habitants
 - endiguements depuis le Moyen-Age jusqu'au 19^{ème} siècle
 - 1378 : Percement du Roc du Mollard à Claix (Pont de Lesdiguières)
 - 15^{ème} siècle : Digue Marcelline
 - 1685 : Canal Jourdan et « bandes des 120 toises »
 - 1770-1820 : Endiguement et déplacement de la confluence en aval



Un territoire chargé d'histoire

- Un « dragon » qu'on a cherché à maîtriser par le passé
 - de nombreuses crues dévastatrices : 1733-40, 1816-43-56, 1928-40
 - acteurs : Ville de Grenoble, parlement de Dauphiné, Etat, habitants
 - endiguements depuis le Moyen-Age jusqu'au 19^{ème} siècle
 - extractions de granulats au 20^{ème} siècle
 - 1880-1957 : traversée de Grenoble (Rondeau-Isère)
 - 1957-1968 : saut du Moine - Rocher de Comboire
 - 1967-1980 : seuils de stabilisation (Comboire)
- Extraction totale de 7 à 8 Mm³ (BTP et inondations)



Extractions en aval du pont du Vercors (1956)

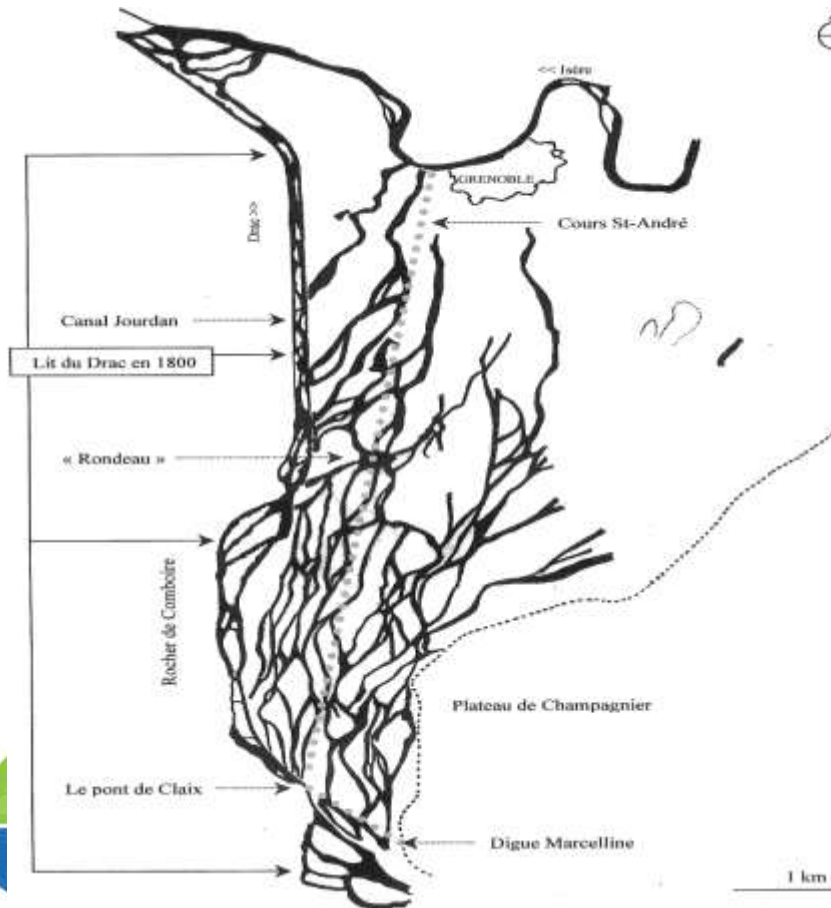


Extractions en aval du Rocher de Comboire (1966)

Un fonctionnement qui s'ajuste en permanence

- Le style fluvial du Drac a fortement évolué
 - du fait des endiguements, des extractions, et des barrages amont
 - contraction de l'« espace rivière » (100 à 180 m entre digues)
 - urbanisation et abandon de la « bande des 120 toises »

Anciens tracés



17^e siècle

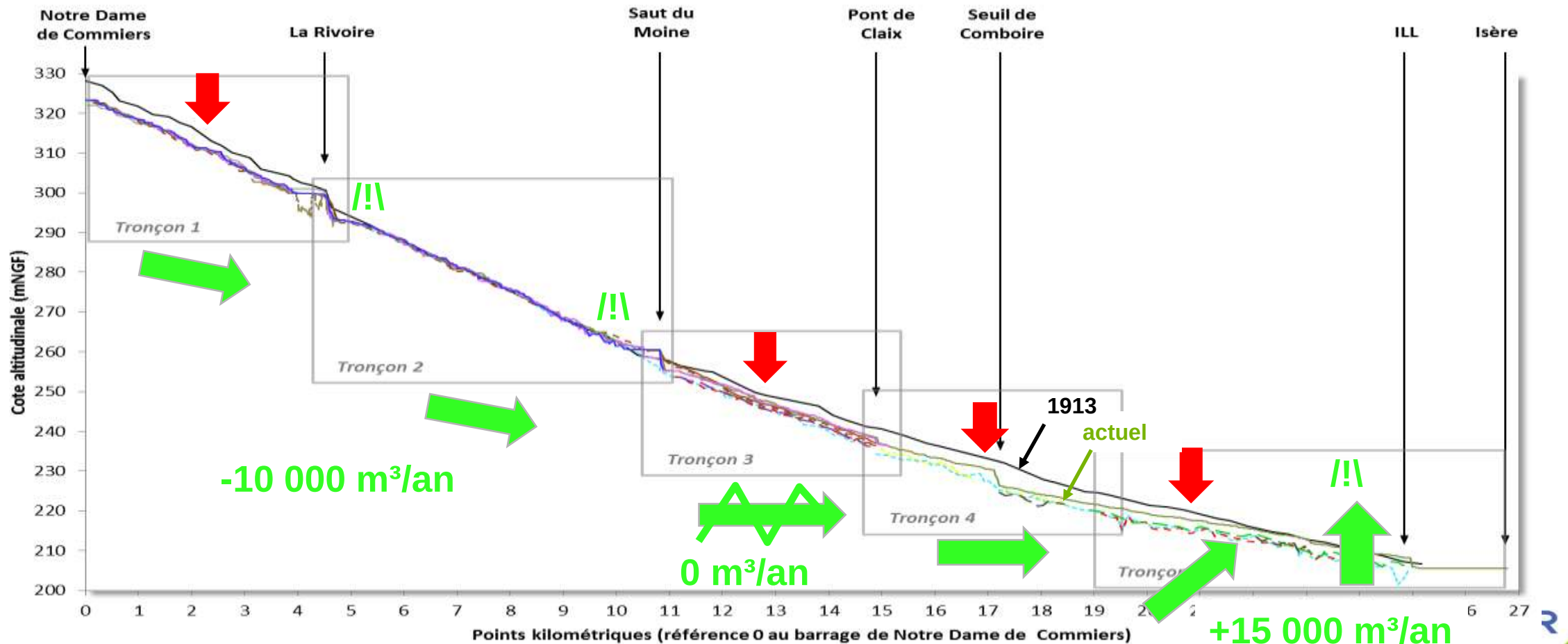


1992



Un fonctionnement qui s'ajuste en permanence

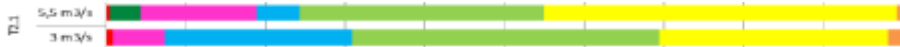
- Le profil en long du Drac s'est adapté
 - Plusieurs secteurs en incision par le passé ↓
 - Aujourd'hui des secteurs en déficit → et d'autres en excédent →



Un fonctionnement qui s'ajuste en permanence

- Les milieux naturels s'adaptent à la configuration
 - RNR des Isles du Drac : lit en tresses et habitats remarquables
 - Traversée de Grenoble : végétalisation des bancs et milieux diversifiés

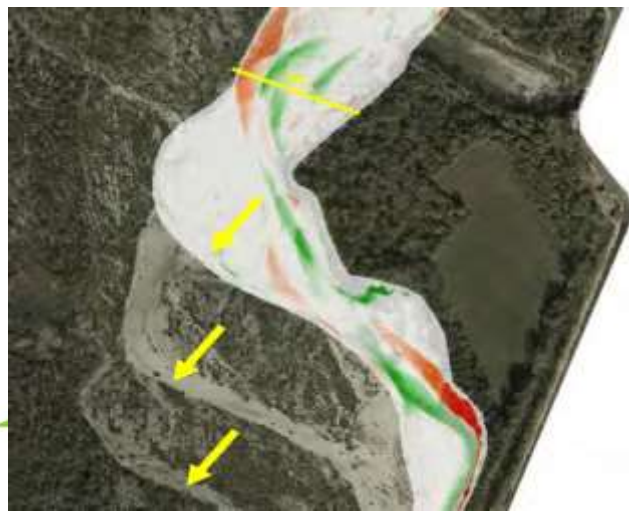
RNR des Isles du Drac



Diversité de faciès d'écoulement



Aval Pont du Vercors



Légende

Transects

Dynamique verticale (m)



Des enjeux à gérer dans la durée

- **En résumé**
 - L'histoire et le développement de l'agglomération sont intimement liés à l'aménagement du Drac
 - Le Drac reste néanmoins un milieu vivant, qui doit s'ajuster en permanence (crues, étiage, flux solides, végétation, etc.)
 - L'espace d'ajustement est limité à l'espace entre digues. En conséquence, il faut surveiller, anticiper, gérer, sécuriser, restaurer, avec une vision globale : c'est le rôle du PAPI
- **Les enjeux à gérer**
 - Enjeu inondation :
 - débordements / section hydraulique minimale, rupture de digues,
 - réduction de la vulnérabilité, gestion de crise, planification urbanisme
 - Enjeu sédimentaire : érosion en amont, dépôts en aval
 - aggrave les risques d'inondation, perturbe le fonctionnement des ouvrages
 - reste le « moteur » de la qualité physique des milieux naturels
 - Enjeu milieux naturels (boisements, habitats, faune, flore)
 - Enjeux sociaux et qualité de vie en traversée urbaine

Merci de votre
attention

Le « Dragon » à Champ sur Drac

